



Syndicat mixte du
SCOTAM

Paysagez-vous

S'informer et mettre en oeuvre le Plan Paysages | N°2 - janvier 2021

*"Il en est des paysages comme des hommes :
il faut un peu les vivre pour pénétrer leurs secrets"*
Harry Bernard - Écrivain, journaliste, penseur québécois (1898/1979).

L'eau, entre ciel et terre

À la rencontre du cycle de l'eau

Prenez place sur ce banc et laissez-vous conter le chemin de l'eau au fil de cette lettre d'information.

Des océans, des mers, des lacs ou étangs, des fleuves et rivières, l'eau s'évapore. Elle s'élève dans le ciel. Puis se forment les nuages et tombe la pluie. La pluie rencontre le sol. Elle s'infiltré ou ruisselle jusque dans les rivières, les fleuves, les étangs ou les lacs, les mers, les océans. Entre temps, l'eau abreuve, désaltère, arrose, lave, douche, baigne, rafraichit, transporte, etc. Elle est utilisée par une multitude d'organismes et par chacun de nous.

Le cycle de l'eau est celui qui nous singularise le plus dans l'Univers, c'est l'inducteur fondamental de la vie sur Terre.



L'eau : ce fil conducteur de nos territoires

Avec la Moselle, les Niefs, la Seille, l'Orne, le Rupt-de-Mad ainsi que les nombreux ruisseaux et fossés, le territoire du SCoTAM comprend de nombreux fils d'eau. Selon le contexte, ces fils d'eau prennent source, traversent, s'enterrent. Ils forment des plans d'eau, en surface (ex : mares, lacs, étangs) et en sous-sol (ex : nappes phréatiques, aquifères). L'eau, visible ou invisible, est présente partout. Elle relie les territoires.

Néanmoins, son accès direct est devenu rare. Trop souvent enfouie sous des infrastructures, parfois dissimulée par des murets, cachée derrière une végétation continue, masquée par le relief, voire privatisée. L'eau mérite qu'on lui accorde des milieux naturels cohérents, des espaces d'expansion, mais aussi une présence et une signalétique sur les territoires, des sentiers de desserte, des fenêtres paysagères qui dévoilent la variété des paysages de l'eau.

[> Voir les fils d'eau du territoire](#)



L'eau : cette ressource à préserver

Elle constitue 60% du métabolisme de l'Homme, jusqu'à 95% du métabolisme de certaines plantes, elle est utilisée pour de nombreuses activités (alimentaires, économiques, sociales, etc.). L'eau est une ressource indispensable. Notre santé

dépend de sa qualité. Sa qualité dépend de celles des milieux qui constituent son parcours.

Par ailleurs, le climat change et il change rapidement. Ce phénomène nous impose une définition nouvelle de notre rapport à l'eau afin de devenir résilients face aux épisodes de sécheresse comme de fortes précipitations.

« Concernant les précipitations, nous sommes à la frontière entre un climat continental, océanique et méditerranéen. Nous craignons de basculer dans le climat méditerranéen dont il est difficile de gérer les pluies orageuses. D'autant que l'on imperméabilise de plus en plus les sols ».

« On projette des hivers plus doux et humides. Des étés plus chauds et secs mais avec de plus en plus d'orages et une plus grande évaporation à cause de la chaleur. Les sols n'en seront pas moins secs malgré les pluies ».

Parole d'expert - études et climatologie - Météo France Grand Est, recueillie lors de l'atelier Plan Paysages du 13 novembre 2018.

Les enjeux autour de cette ressource sont donc pluriels : assurer nos besoins en eau potable de qualité, apprendre à cohabiter avec la présence de l'eau, adapter les besoins et qualité de l'eau aux besoins de production agricole, lutter contre l'érosion des sols et l'assèchement des sous-sols, à l'origine de dégâts structurels des constructions et infrastructures, etc.



[> Voir la vidéo Paysages & Changement climatique](#)

De l'eau des champs...

Les activités agricoles jouent un rôle important dans la gestion de l'eau sur le territoire tant en matière de qualité que de régulation des débits. Les prairies permanentes, les haies et les arbres permettent d'infiltrer les eaux de pluies en profondeur et d'alimenter les nappes d'eau potable nécessaire à notre consommation quotidienne. Cette infiltration permet également de limiter les crues des cours d'eau qui génèrent parfois des inondations plus bas dans les villes & villages et sur les voies de communication.



Les ateliers de travail autour du Plan Paysages ont fait ressortir des actions partagées entre élus, agriculteurs et habitants à mener pour mieux gérer les eaux, pour développer un système de culture des sols favorable à l'eau des sous-sols : rendre viable les activités d'élevage, de pâturage, en valorisant leur production en circuit court (approvisionnement des cantines, distributeurs automatiques, imaginer des circuits adaptés de distribution de lait ou autres produits lactés, etc.), accompagner les dynamiques de replantation de haies et d'arbres, développer une agriculture bas intrants, maintenir des espaces de ripisylves le long des cours d'eau, prévoir des fenêtres paysagères/points de vue sur l'eau et les champs le long des chemins de randonnées, voir les paysages du quotidien comme des trésors à connaître, à admirer ; des lieux d'émerveillement à deux pas de chez soi.

Des actions concertées (agriculteurs, collectivités, agence de l'eau, syndicats de rivière, etc.) permettant aux exploitants de maintenir leur revenu tout en améliorant la qualité des eaux sont en cours. Chaque habitant peut les soutenir et en impulser de nouvelles, allons-y !



...À l'eau des villes & villages

Dans nos villes et villages, toitures, terrasses, façades, places, parkings, routes, etc. nous rendent bien des services. Cependant, ces éléments forment une croûte imperméable qui recouvre le sol et empêche l'infiltration directe de l'eau de pluie dans la terre. Cette eau est généralement évacuée quelques kilomètres plus loin via des tuyaux ou par ruissellement. Or, le ruissellement augmente la pollution de l'eau et les tuyaux coûtent cher à poser, à entretenir, à remplacer.

Apprendre à habiter en présence de l'eau et la laisser s'infiltrer là où elle

tombe : voilà l'enjeu des villes & villages de demain !



© Graie - Méli-Mélo

Mais comment ?

- En s'affranchissant de l'habitude du "tout tuyau" et en gérant les eaux pluviales en surface (dans les nouveaux projets et/ou en réaménageant l'existant)
- En laissant plus d'espace de pleine terre au sein des villes et villages (bandes enherbées, noues, jardins de pluie, etc.)
- En intégrant de la végétation, capable de favoriser l'infiltration de l'eau tout en régulant le climat des villes et villages en temps de fortes chaleurs
- En rendant perméables des parkings, des places, des voiries (pavés drainants, chaussées réservoirs, terre-pierre, etc.)
- En aménageant des espaces permettant de stocker temporairement l'eau de pluie, de la réutiliser, de l'infiltrer progressivement



Ces aménagements de surface ont également l'avantage de contribuer à la qualité de l'espace public et doivent être intégrés à la réflexion globale autour des usages (place du vivant végétal, répartition des usages, confort climatique, bien-être, perceptions, sécurité, etc.).

Des projets en ce sens ?

Le Syndicat mixte du SCoTAM et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse proposent un accompagnement technique et financier pour vos projets d'infiltration, de désimperméabilisation, d'alternatives à la gestion de l'eau de pluie par les réseaux.

L'eau : source de connaissances, de solidarité et de santé

L'eau s'écoule indépendamment des limites administratives. L'eau infiltrée à un endroit est consommée à un autre, l'aménagement réalisé dans un secteur assèche ou inonde un autre secteur, l'eau évacuée de nos logements rejoint à un moment les nappes phréatiques, etc. Chacune de nos actions, petites ou grandes, a un effet sur le cycle de l'eau. Les territoires et leurs habitants, qu'ils se situent à amont ou à l'aval, sont interdépendants.

Une gestion cohérente de l'eau nécessite ainsi un large travail collaboratif, c'est un enjeu de santé public.

Cette gestion de l'eau demande que des connaissances soient bien établies, en réseaux de données, et diffusées à tous les niveaux de décision. La protection des captages d'eau potable demande en particulier un diagnostic fin de la ressource et une maîtrise de l'occupation des sols en surface. Car c'est l'eau infiltrée, dans les champs, les forêts, les villes et villages qui, in fine, coule de notre robinet, de nos bouteilles, de nos gourdes et remplit nos verres.



Que peut-on faire ?

- Améliorer notre connaissance des enjeux liés aux changements climatiques
- Penser eau, paysage et biodiversité simultanément
- Donner la priorité à la transition des pratiques agricoles sur les aires de captage d'eau potable
- Donner plus de place au vivant par des aménagements plus perméables, capables d'accueillir la faune et la flore dans les milieux artificialisés et les espaces publics urbains ou ruraux
- Proposer une visibilité et une protection renforcée des cours d'eau dans les villes, les villages, les campagnes

Plus les champs, les forêts, les villes sont de qualité, moins l'eau est polluée, plus les crues sont maîtrisées...

Rendons visible le chemin de l'eau !

Le Plan Paysages en action !

S'inspirer

Prendre appui sur des références qui fonctionnent : le parc de l'Archyre à Scy-Chazelles, qui permet d'infiltrer par temps de pluie et constitue un vaste espace public, le parc JM Pelt à Metz qui permet d'observer les variations de volume de la Seille... Pour réaménager des places de villages très imperméabilisées, pour reconsidérer un aménagement existant et y redonner une place à l'eau, pour s'interroger sur les usages, la gestion et l'avenir d'une ancienne gravière, d'une retenue d'eau potable, etc.



Parc de l'Archyre, Scy-Chazelles

Expérimenter

"Cours d'école : Cassons la croûte". Le Syndicat mixte du SCoTAM en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse propose un accompagnement au réaménagement de cours d'école. Ces réaménagements sont basés sur la désimpermeabilisation du sol permettant la végétalisation de l'espace ainsi que sur une approche sociologique et pédagogique autour de l'eau et du développement durable.

[> Télécharger la FICHE ACTION 1](#)

L'eau un atout pour aménager l'espace public, une ressource à préserver

Pour aller plus loin

Kit pédagogique sur le changement climatique du Réseau Action Climat

[En savoir plus](#)

Désimpermeabilisation et renaturation des sols, fiches du CEREMA

[En savoir plus](#)

L'eau dans la ville : interface de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse : Enjeux, aides, fiches techniques thématiques, exemples locaux...

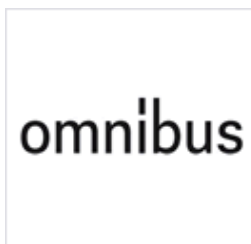
[En savoir plus](#)

Guide AMORCE : «L'élu, l'eau et la transition écologique»

[En savoir plus](#)



Les prestataires du Plan Paysages



Les partenaires financiers

Fonds Européen
Agricole pour le
Développement
Rural : l'Europe
investit dans les
zones rurales



Contact

Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM
Accueil : 03 57 88 34 44
Email: contact@scotam.fr
Web: Site internet Plan Paysages

Conformément à l'article 34 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données nominatives vous concernant. Suivez ce lien si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de notre part : [Désinscription](#)